

SECRETARIAT GENERAL A LA FONCTION
PUBLIQUE ET AU TRAVAIL

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Decret N° 79/131 du 30/03/79
/MJT/SGFPT/DFP

portant nomination de Monsieur BALENGA Jean
Attaché des SAF en qualité de délégué du
Secrétariat Général à la Fonction Publique
et au Travail, Chef de Service du Personnel.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT
MINISTRE DU PLAN.

- (/u l'acte n° 005/PCT/CC du 7/02/79
- (/u la loi 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires ;
- (/u l'arrêté n° 2087/F 8 du 21/06/1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
- (/u le decret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime de rémunération des fonctionnaires ;
- (/u le decret n° 62/197 du 5/07/1962 fixant les catégories et hiérarchie des cadres créés par la loi 15/62 du 3/02/62 portant statut général des fonctionnaires ;
- (/u le decret n° 75/143 du 20/03/75 fixant les indemnités de représentation ;
- (/u le decret n° 78/349 du 8 Mai 1978 portant délégation de certaines attributions des délégués du Secrétariat Général à la Fonction Publique et au Travail auprès des administrations centrales ;
- (/u le decret n° 78/685 du 18/11/1978 portant nomination des membres du conseil des ministres.

Decrète

Article 1er : Monsieur BALENGA Jean Attaché de 1er échelon des cadres de la catégorie A II des SAF est nommé délégué du Secrétariat Général à la Fonction Publique et au Travail.

Article 2 : L'intéressé assumera les fonctions de Chef de service du personnel auprès du Secrétariat Général à l'Economie Rurale.

Article 3 : Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires au présent décret.

Article 4 : Le présent décret qui prendra effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.-

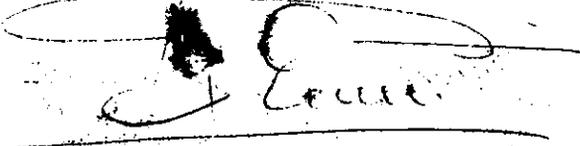
Brazzaville, le 30 MARS 1979

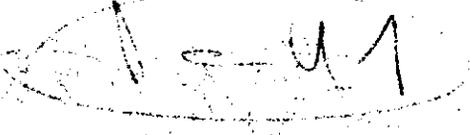
Par le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement, Ministre du Plan

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.

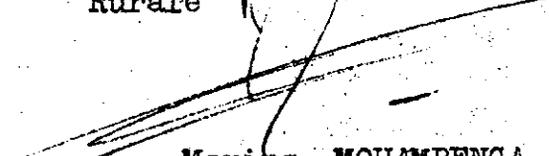
Le Ministre de la Justice et du
Travail

Le Ministre des Finances


André MOUELE.


Henri LOPES.

Le Ministre de l'Economie
Rurale


Marius MOUAMBENGA.

